

GUIDE D'AIDE À LA DÉCISION |

Utilisateurs des appareils CPAP, BiPAP ou ventilateur à domicile

Si vous possédez un appareil Philips Respironics visé par le rappel de la compagnie :

- 1 Cessez d'utiliser des produits de nettoyage à l'ozone et suivez les instructions d'entretien du fabricant.
- 2 Enregistrez votre appareil sur le site philips.ca/fr/healthcare/e/sleep/communications/src-update ou appelez au 1 877-907-7508
- 3 En enregistrant votre appareil, vous recevrez toutes les mises à jour concernant le rappel émis par Philips et d'autres informations importantes sur les solutions possibles.

À noter que si votre appareil est un prêt du CIUSSS de l'Estrie - CHUS, vous n'avez pas à l'enregistrer auprès de la compagnie Philips.

Utilisez-vous un appareil CPAP, BiPAP ou un ventilateur à domicile pour une des raisons suivantes?

- Vous êtes suivi pour hypoventilation par le *Programme national d'assistance ventilatoire à domicile* (PNAVD)
- Vous devez utiliser votre appareil pour avoir la capacité de travailler (ex. : camionneur, chauffeur d'autobus, pilote, opérateur de machinerie lourde, chauffeur de taxi, etc.).
- Vous risquez de vous endormir en conduisant.
- Vous êtes somnolent si vous n'utilisez pas votre appareil.
- Vous avez une maladie cardiaque sévère (ex. : crise cardiaque antérieure, rythme cardiaque irrégulier, insuffisance cardiaque, etc.)
- Vous avez une respiration ou une condition médicale vous obligeant à utiliser votre appareil (ex. : asthme sévère, MPOC).

OUI

N'arrêtez pas votre traitement ou l'utilisation de votre appareil sans en parler d'abord à votre médecin.

Dans votre cas, les avantages de continuer à utiliser votre appareil peuvent être plus grands que les risques pour la santé mentionnés dans l'avis de rappel de la compagnie.

NON

Le risque de continuer à utiliser votre machine n'est pas clair.
Il peut être plus sûr d'arrêter d'utiliser votre machine pendant une courte période jusqu'à ce que les pièces de rechange soient disponibles.
Nous vous recommandons de discuter avec votre médecin ou le fournisseur de votre appareil pour convenir de la meilleure option pour continuer votre traitement.

Si vous décidez de cesser l'utilisation de votre appareil

- Ne consommez pas d'alcool ou de relaxants musculaires avant d'aller au lit.
- Gardez votre tête surélevée lorsque vous dormez (utilisez des oreillers supplémentaires).
- Dormez sur le côté (portez un sac à dos rempli de serviettes).
- Ne conduisez pas plus de 30 minutes sans faire de pause.

Si vous décidez de poursuivre l'utilisation de votre appareil

Soyez vigilants aux signes de détérioration de l'appareil et cessez l'utilisation si :

- Vous remarquez de la poussière de mousse dans l'humidificateur, la tubulure ou le masque.
- Vous avez des maux de tête, une irritation de la peau, des yeux ou des voies respiratoires, de la toux, une pression thoracique ou une infection des sinus.